

L'avant-projet définitif du centre aquatique Aqua°bulles adopté

Article Ouest France paru le 02/05/2015



Vues sur le parvis d'accès au centre aquatique Aqua°Bulles, et ses futurs bassins loisirs, hormis les couleurs qui ne sont pas définies.

Le conseil de communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent a adopté, mardi, l'avant-projet définitif du centre aquatique Aqua°bulles. M. Gautier, du cabinet Atelier Arcos, a présenté, à l'aide de nombreux croquis, les évolutions du projet depuis la phase concours : les vues des bassins intérieurs et extérieurs ; les structures de la halle bassin, et l'étude des façades et matériaux

Les principales modifications portent sur la réorganisation des bassins pour permettre une co-activité avec un bassin d'apprentissage ; l'intégration de la chaufferie bois dans les plans du projet ; la création d'une salle de fitness. « **Le concept architectural n'est pas remis en cause, il demeure fonctionnel, pratique à exploiter, performant sur le plan énergétique,** a souligné l'architecte. **L'architecture sobre des annexes (salle fitness, locaux administratifs et techniques...) vient se fondre dans l'élément principal des bassins.** »

Deux bassins

Le traitement de l'eau des deux bassins sera totalement indépendant. Cela permettra de chauffer les bassins à des températures différentes et d'éviter de vider les deux bassins en cas de pollution d'un seul.

Avec une amélioration du bassin de loisirs (établi en deux parties), l'option de plancher mobile sur la moitié du bassin sportif n'est plus utile donc supprimée. La récupération des eaux pluviales pour les sanitaires n'est pas retenue car le retour sur investissement est de 31 ans, tout comme la récupération de chaleur sur les eaux grises sur 32 ans. La ligne d'eau supplémentaire du bassin sportif n'est pas retenue.

Le technicien de la charpente a présenté les plans de la structure métallique et béton armé : « **La tenue et la fiabilité de la charpente sont connues avec les normes sismiques.** » La portée intérieure est de 25 m sur une longueur de 60 m pour un total de 160 tonnes

.Le coût prévisionnel du projet, après les différents ajouts ou suppressions, s'élève à 8 991 600 €, hors voirie d'accès et parkings.

Après l'adoption de l'avant-projet, le planning est le suivant : appels d'offres en septembre 2015 ; réponses et dépouillement en octobre ; début des travaux fin d'année 2015. La livraison du centre aquatique est prévue pour le 31 mai 2017.